



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE PRAXIS
SOCIALE**



SE FORMER

MONITEUR_TRICE D'ATELIER EN MILIEU DE TRAVAIL PROTÉGÉ

Les activités du/de la moniteur_trice d'atelier en milieu de travail protégé s'articulent autour de trois grands axes :

- l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages,
- l'organisation et la conduite de la production de biens ou de services, l'animation d'une équipe en situation de production,
- le soutien au développement, à la reconnaissance et à la certification des compétences professionnelles des personnes accompagnées.

Le/la moniteur_trice d'atelier exerce au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, interne et/ou externe à l'établissement, avec laquelle il coopère et communique par écrit et par oral. Il/elle doit pouvoir articuler avec discernement les composantes de son activité en tenant compte de l'expression, des projets des personnes accompagnées, des engagements de l'établissement d'accueil, des objectifs d'inclusion et des impératifs de la transition écologique.

Titre professionnel de moniteur_trice d'atelier en milieu de travail protégé

DURÉE DE LA FORMATION	13 mois
CONTENU DE LA FORMATION	<p>La formation se décompose en 3 blocs de compétences :</p> <p>BLOC 1 Accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages en milieu de travail protégé</p> <p>BLOC 2 Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé</p> <p>BLOC 3 Soutenir le développement des compétences professionnelles des personnes. Favoriser leur reconnaissance et l'accès à la certification professionnelle en milieu de travail protégé</p> <ul style="list-style-type: none">➤ 441 heures de formation théorique (en alternance avec l'Eseis Strasbourg, 1 regroupement par mois)➤ 980 heures de stage long (chez l'employeur ou sur le terrain de stage)➤ 105 heures de stage court dans une autre structure
PRÉ-REQUIS À L'INSCRIPTION	<p>La formation d'adresse en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ aux salariés en ESTA et EA qui accompagnent les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages ;➤ aux demandeurs d'emploi ou aux personnes en situation de reconversion professionnelle qui souhaitent accéder au métier de moniteur d'atelier en milieu de travail protégé, dans le cadre des dispositifs prévus à cette effet. Ces personnes devront disposer d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage en ESAT ou en EA. <p>Les personnes qui ne disposent pas d'une expérience professionnelle d'au moins 70 heures dans cet emploi de MA ou dans le secteur du travail protégé auprès de publics concernés, intègrent la formation à la condition d'avoir réalisé une période de découverte du métier (type PMSMP) ou une expérience professionnelle de 10 jours (70 heures) minimum correspondant à l'emploi visé dans le secteur.</p>
MODALITÉS D'INSCRIPTION	Pour les démarches d'inscription, consultez le site internet www.praxis.alsace .
MODALITÉS ET CONDITIONS D'ACCÈS	La formation est accessible en voie directe, en situation d'emploi, en apprentissage et par la voie de la VAE.
MODALITÉS D'ADMISSION	Un positionnement obligatoire est réalisé avant le début de la formation, composé : d'un test écrit en français, d'un test en bureautique-informatique et d'un entretien de positionnement avec le responsable de formation.
COÛT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION	Coût de la formation : 5 953,50 € (pour un parcours complet). Financement selon votre situation (OPCO, employeur, France Travail, CPF, personnel...).

Pour toute information complémentaire, adressez un mail à :
Frédéric Pankutz, responsable de formation : f.pankutz@praxis.alsace
Sophie Audigier, assistante de formation : s.audigier@praxis.alsace